

Je m'intéresse à ces cas qui paraissent impliquer l'existence d'une énergie extérieure. S'il avait été possible d'obtenir des renseignements techniques plus complets (voir photo) je suis intéressé de les connaître

UNE ENIGME A URUFFE (Meurthe-et-Moselle)

Rien entendu on n'ignore pas qu'il existe une quarantaine de cas de combustion spontanée où ni l'accident ni l'assassinat

d'après le "Républicain Lorrain" n° 2.2.78
sous la signature de Dominique LEROY
texte libre de F.L.

Les circonstances

Uruffe, petite commune de 400 habitants à 16km au S.SO de Toul. M. Alain KAZMIERCZAG, instituteur à Uruffe, ce mercredi 11 mai 1977, part pour Nancy laissant son appartement de la mairie-école à la garde de sa mère âgée de 60 ans. Comme cela lui arrivait souvent, il annonça qu'il ne rentrerait que le jeudi matin à l'heure de la classe.

Le jeudi 12, vers 4 heures du matin, une voisine qui devait se rendre à son travail eut son attention attirée par de la fumée qui passait sous la porte de l'appartement de l'instituteur. Elle alerta les pompiers qui durent casser une vitre pour pénétrer dans le logement où ils trouvèrent Mme KAZMIERCZAG gisant sans vie carbonisée.

Les constatations.

On remarque en premier lieu l'absence d'effraction, le fait que toutes les issues, portes et fenêtres étaient fermées de l'intérieur et l'absence de désordre dans l'appartement.

Aucune source de chaleur ne fut découverte à proximité de la victime qui, par ailleurs, n'a pu être asphyxiée et carbonisée par l'incendie du logement, puisque celui-ci, hormis les quelques m2 de parquet sur lequel le corps reposait n'a pas été incendié.

Selon certains témoignages on a une idée très précise sur l'état ~~intérieur~~ où fut trouvé le corps de la victime. La tête et le tronc étaient totalement calcinés, tandis que les jambes étaient encore recouvertes de bas de nylon qui n'avaient pas fondu. Or, la chaleur dégagée par cette carbonisation a été intense puisque des objets en plastique dur ont été totalement détruits, et des spécialistes estiment la température nécessaire à plus de 2500 degrés.

Les murs furent trouvés recouverts ~~de~~ ainsi que les meubles d'une épaisse couche de "suie", provenant sans doute d'une ~~combustion~~ combustion; seul le plancher situé sous le corps était carbonisé.

L'enquête.

Une instruction fut ouverte par le parquet de Nancy. Nul ne parla plus de rien. Tenus au secret de l'instruction, le juge et le parquet ne révélèrent rien du dossier, il reste que des éléments filtrèrent. Comme il a été dit l'appartement était clos de l'intérieur et il était impossible d'y pénétrer par la cheminée ou par le toit.

Lors d'une mort violente, trois hypothèses peuvent être retenues : l'accident, le suicide ou le meurtre. L'accident n'a pas été retenu pas plus que le suicide. Il reste celle du meurtre. Une phrase ambiguë, étant donné le titre et la teneur de l'article de Dominique LEROY " l'examen du corps prouve que la vieille dame avait été assassinée". Des expertises ont été ordonnées et il semble que d'éminents experts venus tout exprès de Paris aient eu à se pencher sur cette énigme. Jusqu'à ce jour aucun meurtrier n'a été arrêté, et si les esprits les plus cartésiens penchent toujours pour l'hypothèse du meurtre, beaucoup de témoins tiennent l'hypothèse comme impossible et penchent sur des causes paranormales.

DISCUSSION

Les éléments recueillis par l'enquête et surtout par l'instruction font défaut..... Rien d'officiel que l'existence de certains témoignages.... dont l'identité n'est pas révélée par le journaliste. Il faut être très prudent pour en tirer des conclusions.

Bien entendu on n'ignore pas qu'il existe une quarantaine de cas de combustion spontanée où ni l'accident, le meurtre, le suicide ne pouvant être reconnu il a fallu faire appel à un phénomène de nature inconnue, et si mes souvenirs sont exacts l'un des cas avait quelques similitudes dans

les détails relevés. Pour carboniser le corps on avait envisagé aux USA une température de l'ordre de 3000° durant plusieurs heures. Le journaliste ~~Dominique~~ Leroy, cite une affaire ayant figurée dans les archives de gendarmerie Dominique / rie où il n'y a pas eu mort d'homme, mais on a relevé des éléments semblables dans les appartements. Une vieille dame sortit un jour pour voir des voisins. Elle ferma soigneusement sa maison et s'en fut. A son retour un spectacle d'Apocalypse l'attendait. Une partie du potager était calcinée les vitres de la maison avaient fondu, les plastiques avaient subi un sort semblable de même que les verres contenus dans le logement. Or, rien n'avait pris feu, ni la maison, ni une pièce, ni un tas de friches dans le jardin.

Pour assimiler en toute certitude l'affaire d'Uruffe à un cas de combustion spontanée il faudrait connaître le résultat exact de l'expertise du corps de la victime et savoir s'il infirme ou confirme le premier examen qui "prouvait" que la vieille dame avait été assassinée. Car, même dans le récit du journal on relève des faits singuliers comme celui que Mme Kazmierczag était pourvue de ses bas nylon au moment où on la trouva, vers 4 heures du matin. C'est bien tôt pour une vieille dame de s'habiller, et le fait que les murs et les meubles étaient recouverts d'une couche de "suie" indique bien entendu que la combustion était en cours depuis un bon bout de temps avant 4 heures. Cela laisse à penser que quelque chose s'est passé avant que la victime ne se couche.

Enquête à faire ? pourquoi pas !